

Plate-forme d'échanges

**Affichage environnemental des
produits grande consommation**

Date :

2011-11-04

Numéro du document:

N 071

Assistante:

Lydia GIPTÉAU

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20

Lydia.gipteau@afnor.org

Responsable:

Mélanie RAIMBAULT

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 88 80

mélanie.raimbault@afnor.org

**Compte rendu de la réunion de la PF générale
« Affichage environnemental des PGC » du 11
octobre 2011**

COMMENTAIRES/
DÉCISIONS

Pour information

SUITE A DONNER

SOURCE

➤ ORDRE DU JOUR

1. 9h30 - Ouverture de la réunion
2. 9h40 – 10h00 - GT méthodologie – Information sur la réunion « gestion durable des forêts »
3. 10h00-11h30 - Validation du référentiel quincaillerie (N69) + point sur GT11
4. 11h30-12h40 - Points sur les groupes de travail
 - ✓ GT1 « Alimentation et aliments pour animaux » - Philippe Diercxsens (Danone, ANIA)
 - ✓ GT2 "Produits électriques, électroniques, piles, accumulateurs" – Catherine Jammes (FICIME)
 - ✓ GT3J « produits du jardin » – Laurent Dini (UPJ)
 - ✓ GT3D "Détergents" – Claude Perrin (AFISE)
 - ✓ GT4B "Beauté" – Juliette Mélédié (FEBEA)
 - ✓ GT4H "Hygiène" – Valérie Poullat (Group'hygiène)
 - ✓ GT5 « Habillement, textile de maison » - Fanny Fourcade (IFTH) - chaussures/cuir/maroquinerie – Thierry Poncet (CTC)
 - ✓ DHUP – Produits de la construction - Christophe Morel (DHUP)
 - ✓ GT7 "Ameublement" – Bertrand Demarne (UNIFA)
 - ✓ GT8 «Papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture, Benoit Moreau, UNIC, Philippe Sol (Hammelin)
 - ✓ GT10S "Sports, loisirs,.. " – André-Pierre Doucet (FPS)
 - ✓ GT10J "Jouets" – Laurent Parrot (FJP)

12h40-13h00 – Questions diverses et prochaines réunions

1. Ouverture de la réunion

Avant d'ouvrir la réunion C.Cros fait un rapide point d'actualité sur l'expérimentation nationale. Le 5 octobre un événement a été organisé par la ministre de l'écologie avec les participants à l'expérimentation et à destination de la presse. Le site du ministère a été enrichi et en complément, le ministère a lancé une consultation publique sur la compréhension des visuels par les consommateurs.

Les éléments peuvent être retrouvés avec les liens suivants :

www.developpement-durable.gouv.fr/experimentation-affichage puis cliquez sur "la conférence de presse du 5 octobre 2011" puis sur "quelques exemples d'entreprises pionnières".

En parallèle, la Commission Européenne vient de rendre publique la méthodologie testée au niveau communautaire.

Le lien pour accéder au document est :

http://ec.europa.eu/environment/eusd/product_footprint.htm

Lors de la prochaine réunion de la plateforme, un point sera fait par le ministère sur l'ensemble des initiatives à l'international.

2. Information GT gestion durable des forêts

Edouard Fourdrin rend compte de la réunion du 20 septembre 2011 du GT méthodologie générale.

La réunion du groupe méthodologique avait pour objectif d'adresser deux enjeux :

- L'un lié à l'évaluation de la gestion, dans la durée, de la ressource en bois. Cette question renvoie à la question de la captation du carbone.

- L'autre lié à la gestion durable de la forêt qui renvoie à un enjeu biodiversité plutôt que carbone.

Sur le premier point, le ministère a proposé une présentation sur la réglementation et les documents de gestion.

Sur ce point le groupe n'a pas pu trancher puisqu'une présentation du règlement FLEGT est attendue et sera faite lors de la réunion du 8 décembre après midi.

Cependant, les points suivant ont été notés :

- L'existence de documents de gestion, au moins à l'échelle des pays européen, qui peuvent évoquer la renouvelabilité de la ressource.
- Le désaccord ou l'incertitude vis-à-vis de ceux qui ne disposent pas de plans de gestion.
- La réglementation française, n'autorise pas le défrichage sans autorisation et la renouvelabilité peut donc être considérée. Il faut cependant faire preuve de vigilance vis-à-vis du critère de qualité.
- Il serait possible pour le stockage du carbone de ne pas se préoccuper du renouvellement de la ressource et de comptabiliser en captation à partir du moment où il s'agit de bois.

Une proposition mais qui sera à retravailler après la présentation de FLEGT serait de définir un indicateur par défaut en considérant : la ressource bois au niveau communautaire comme renouvelée et de proposer un indicateur différencié pour la ressource hors Communauté Européenne (en attente présentation FLEGT).

Sur le second objectif, le groupe méthodologique a émis les conclusions suivantes :

- Pas d'opposition à travailler sur un volet biodiversité à condition d'en assurer la robustesse.
- Viser une approche cohérente sur l'ensemble des problématiques avec toutefois un bémol sur l'agriculture qui est une problématique un peu particulière par rapport aux autres.
- Pas de convergence, voire des oppositions claires, sur le fait qu'il faut initier le travail sur l'origine de la fibre. Même s'il y a un enjeu à travailler sur cet indicateur (demandes exprimées), les oppositions montrent que l'importance de restituer au consommateur cet enjeu n'est pas acquise. L'objectif des groupes de travail est d'identifier les impacts principaux or il n'y a pas consensus sur le fait que cet impact est le plus pertinent au regard de la catégorie de produits.

De nombreux participants souhaitent développer cet indicateur car les consommateurs demandent à être informés sur le sujet. Toutefois, même si l'information aux consommateurs est un enjeu de l'affichage, l'objectif de l'affichage n'est pas de parler au consommateur de ce qu'il demande mais bien de l'informer sur les impacts essentiels même s'il n'en avait pas connaissance.

Ces deux éléments seront à prendre en compte dans la poursuite de la réflexion et la justification de cet indicateur.

Le GT8P étant particulièrement demandeur, il lui est demandé de préciser les raisons qui l'ont poussé à travailler sur cet indicateur par rapport aux autres indicateurs d'impacts.

La FCD demande si le GT8 va quantifier cet indicateur pour juger de sa pertinence et ensuite le proposer à validation du GT méthodologique le 8 décembre ?

Il a été demandé au GT8 de revisiter la pertinence de recueillir cet indicateur plutôt qu'un autre et une présentation de cette justification est attendue pour le 8 décembre.

B.Bellini demande si la protection des forêts primaires à été abordée ?

Les questions liées à la renouvelabilité et la qualité des forêts ont été évoquées et renvoient aux enjeux liés aux forêts primaires. Toutefois, la discussion n'a pas encore été suffisamment aboutie pour donner plus d'éléments.

Suite à leur demande, il est convenu que les autres groupes, en plus du GT8P, concernés par « l'indicateur fibres » (GT4H, GT7, GT8E) justifieront également de la pertinence de cet enjeu par rapport à ceux identifiés pour la catégorie de produits.

3. Validation du réf quincaillerie

N.Decayeux, animateur du GT11 présente avec T.Ameye le référentiel « articles de quincaillerie ».

En préambule, il est précisé que le GT11 est bien avancé sur la partie ferrure, serrure mais pas encore sur le petit outillage.

Objectif du référentiel: traiter des articles de quincaillerie.

Unité Fonctionnelle : 1 année d'utilisation d'un article de quincaillerie.

Toutes les normes de références (normes de définitions techniques et de caractérisation des produits) sont mentionnées dans le référentiel. Il s'agit de normes qui définissent les performances techniques des produits et qui renvoient sur des normes d'essais.

Point 1.4 produits de référence

Les produits concernés par le référentiel ont de grandes variabilités dimensionnelles d'où cette notion de produit de référence (une seule évaluation sur un produit de référence).

Données à l'origine des impacts

Des évaluations ont été faites et assez rapidement il est apparu que la matière utilisée pour la fabrication représente 80% des impacts. Les 20% restants étant un mix entre procédés et transports.

Indicateurs retenus

- Effet de serre
- Epuisement des ressources naturelles non renouvelables
- Ecotoxicité aquatique

Emissions décalées

Sur la base d'une simulation faite avec l'ADEME, les émissions décalées des gaz à effet de serre ne sont pas prises en compte.

Périmètre de l'évaluation

La phase d'utilisation a été sortie du périmètre car il n'y a pas d'impacts en utilisation sur ces produits.

Données

Rien de particulier à mentionner.

C.Cros remercie Mr Ameye et Mr Decayeux et demande si les participants ont des questions.

Certains consommables ne pourraient pas être pris en compte dans la phase d'utilisation ?

Non, les impacts sont très mineurs.

Pourquoi l'unité fonctionnelle porte sur 1 an?

Il fallait trouver une unité temporelle donc la durée a été ramenée à un an afin de couvrir différentes durées de vie des produits.

Dans la pratique 80% des produits durent plus longtemps.

La durée de vie des produits n'est pas d'un an mais les impacts sont ramenés à une durée de un an.

Ne peut-il pas y avoir une notion de cycles de fonctionnement ?

C'est l'objet de l'annexe 1.

Des tests ont-ils été réalisés avec ce modèle. La difficulté étant de ne pas privilégier des produits plus bas de gamme ?

Il n'y a pas encore d'expérimentation globale mais des évaluations ont été faites, notamment sur les boîtes aux lettres. Ce qui compte c'est le service apporté par le produit. Il y a à priori cohérence entre le modèle et les normes.

C.Cros souligne qu'il faut également se méfier des préconçus entre bas de gamme/haut de gamme.

Suite à ces échanges, E.Fourdrin présente les commentaires reçus sur ce référentiel (cf annexe 1).

Commentaire RENZ sur 1.3:

Accord pour introduire une note de bas de page qui retrace les discussions du GT11 et laisse la porte ouverte pour une évolution future.

Commentaire RENZ sur 1.4:

Il s'agit dans ce commentaire de demander à ce qu'un calcul au réel soit possible. Ramener la grandeur du produit de référence à la taille du produit commercialisé.

Ce point n'a pas pu être tranché car il s'agit d'un point méthodologique clé du référentiel. La remarque est faite en particulier pour le cas du consommateur qui achète un ensemble de 4 boîtes à lettres.

En effet, même si ce scénario ne concerne qu'une part très faible des ventes et que les éléments pour le collectif ne sont pas considérés, il semble que ce cas existe et doit être traité.

C.Cros note la difficulté de laisser le choix entre calcul au réel et produit de référence et le besoin d'homogénéisation pour s'assurer que tout le monde compte de la même manière.

Il est convenu que le GT11 sera consulté sur ce point pour savoir s'il serait gênant pour le seul cas des boîtes à lettres de faire un calcul au réel, quitte à le simplifier.

Commentaire transversal de la DHUP :

La DHUP souhaite qu'il soit précisé dans le référentiel que ce dernier ne s'applique pas aux produits B to B. En effet, dans ce cas ce sont les FDES qui s'appliquent et la norme NF P01-010. L'objectif étant de limiter tout risque de mauvaise utilisation de ce référentiel.

Sur le principe, ce commentaire ne devrait poser aucune difficulté puisque les produits de la construction sont exclus du champ d'application du BPX30-323-0 ainsi que les produits B to B.

Toutefois, l'UNIQ mentionne que la profession ne veut avoir qu'une seule information à fournir et qu'il sera impossible à la profession de fournir deux informations différentes. L'UNIQ s'oppose donc à ce commentaire.

C.Morel propose un entretien bilatéral avec Mr Delacroix afin d'échanger sur la stratégie de la filière vis-à-vis du projet d'affichage et ses conséquences au niveau réglementaire.

C.Cros confirme que la plateforme ne travaille que sur les produits B to C et rien d'autre et que la PF n'est pas le lieu d'une telle discussion.

Par conséquent, il semble dans ces conditions impossible de valider le référentiel.

L'UNIQ souligne que l'ajout du commentaire est de nature à remettre en question la validation du référentiel.

C.Cros remercie le GT11 pour le référentiel dont la structure et le contenu technique ont été très favorablement accueillis par la PF. Toutefois, les questions liées aux boîtes aux lettres et surtout à la cohérence vis-à-vis des interactions avec la réglementation développée par ailleurs rendent impossible la validation de ce référentiel. Le GT11 est invité à se réunir pour échanger sur ces points.

4. Points sur les groupes sectoriels

Le tableau récapitulatif des travaux des groupes est disponible en annexe 2.

GT1 :

Le groupe a tenu deux réunions qui ont permis de consolider des points méthodologiques sur le projet de référentiel. Il s'agit d'un référentiel transversal pour l'ensemble des produits alimentaires. Deux problématiques restent à adresser : l'une sur les allocations mais un groupe adHoc s'est réuni et se réunira encore fin octobre. L'autre sur l'articulation entre données primaires et secondaires. Une première proposition avait été remise en question. Un groupe adhoc animé par cycleco est en train d'élaborer une deuxième proposition.

Il s'agira ensuite de spécifier ou simplifier ce référentiel selon les familles de produits alimentaires. Cela se fera via des sous-groupes du GT1 qui devront rendre compte à ce groupe. La mise en place de ces groupes sera discutée lors de la prochaine réunion mais une lettre d'invitation à animer ces travaux va être envoyée aux différentes fédérations concernées.

Un membre demande si les distributeurs sont impliqués dans les travaux sur l'articulation entre données primaires et secondaires ?

Se focalisant essentiellement sur les procédés alimentaires, le groupe adhoc animé par Cycleco réunit plutôt les industriels de l'agroalimentaire même si Picard en fait partie. Les distributeurs pourront également réagir lors de la présentation de ces travaux lors d'une réunion du GT1

Une autre question est posée sur le calendrier des sous-groupes par famille de produits ?

Ces sous-groupes devraient débuter fin 2011 / début 2012 une fois que le référentiel transversal sera finalisé. Mais comme pour le groupe sectoriel, aucune date de fin des travaux n'a été fixée.

Un besoin de différencier produits bruts et produits transformés a à priori déjà été identifié.

GT2 :

Une réunion a eu lieu le 4 octobre avec une présentation par la société ARMOR (leader sur le marché des cartouches remanufacturées). ARMOR devrait présenter un projet de référentiel sur les cartouches (remanufacturées ou non) lors de la prochaine réunion.

Le groupe est également confronté à une difficulté puisque d'une part certains distributeurs souhaitent travailler sur les produits de lavage alors que le GIFAM ne veut pas qu'il y ait de travaux sur ces produits. Ce refus est essentiellement dû au fait que la profession doit mettre en place, avant le 20 décembre 2011, l'étiquetage énergétique imposé dans le cadre de la réglementation ERP.

Il a été demandé au GIFAM de mettre sa position par écrit, de se rapprocher du ministère si besoin et d'entrer en discussion avec des distributeurs impliqués dans l'expérimentation et voir comment il serait possible de faire avancer ce dossier.

GT3D:

Pas de réunion entre cette PF et la précédente.

GT3J

Une réunion s'est tenue. Le groupe envisage de travailler sur les produits horticoles car de nombreuses contributions sont disponibles (certification NPS, plante bleue, présentation agribalyse, projet de référentiel du GT1).

Une deuxième catégorie sur laquelle travaille le groupe est constituée par les supports de cultures puisqu'une ACV est en cours par la profession. Une précision a été apportée sur l'unité fonctionnelle où le volume représentatif serait rapporté à une jardinière de 10L.

Un membre demande pourquoi la notion d'efficacité du support de culture n'a pas été intégrée dans l'unité fonctionnelle ?

Des réflexions ont eu lieu dans ce sens mais la difficulté réside dans la manière d'objectiver cette efficacité.

GT4B

Pas de réunion mais E.Fourdrin a rencontré J.Mélédié afin d'envisager un élargissement du référentiel shampoing aux produits rincés. Une réunion est prévue le 14 décembre pour discuter de ce point avec les membres du groupe.

GT4H

Référentiel couches à usage unique.

L'examen du référentiel sur les couches à usage unique se poursuit puisque les méthodologies Greenext et PwC, faites sur la base du référentiel, se retrouvent en terme d'évaluation.

Le travail se poursuit également sur les couches lavables. Ceci dit, pour ces produits, le groupe est confronté à un manque de représentativité puisqu'une seule société participe à ces travaux. De plus, ces produits manquent d'antériorité or le calcul sera essentiellement lié à la durée de vie du produit. Etant donné que les fabricants sont assez nouveaux il faut développer des modèles théoriques. L'association bulles de coton devrait rejoindre le groupe et renforcer l'expertise sur ces produits.

F.Fourcade, animatrice du GT5 textile a également été sollicitée pour faire le lien entre la partie textile et les couches lavables.

Un troisième sujet porte sur les cotons à démaquiller. La présentation d'une étude menée par BIOis et la FCD a été faite.

Les réflexions se poursuivent également sur l'extension du référentiel papier toilette aux essuie-tout ménagés.

B.Demarne demande si la durée de vie des couches lavables n'est pas liée à la période pendant laquelle le bébé porte des couches ?

Non, elle est liée au nombre de lavages car la phase d'utilisation est importante pour ces produits.

Il est également demandé s'il serait possible d'envisager un référentiel unique ?

Pour l'instant, cette option n'est pas exclue mais l'avancement des projets étant différents, il a été convenu de poursuivre sur les jetables puis de voir si les lavables peuvent être intégrées. Ceci dit, il est possible que certains impacts pertinents ne soient pas les mêmes entre ces deux produits.

Il est noté toutefois que le fait de valider des indicateurs différents valide la non comparabilité des produits et qu'un indicateur à 0 peut aussi être une information.

M.Pirson souligne que cela ne serait pas pertinent si l'indicateur à 0 en occulte un autre.

FNE précise qu'il serait envisageable de disposer de plus d'indicateurs dans le référentiel pour le calcul mais que l'information à restituer resterait sur la base de trois indicateurs. Ceci serait utile pour disposer d'une information complète.

B.Demarne souligne qu'il s'agit avant tout de donner de l'information et de former avant de penser à pouvoir comparer.

GT5

Textile

Des tailles de référence ont été retenues pour les vêtements (femmes : 38, hommes : 42). Une segmentation sera faite pour les enfants.

Le groupe travaille également sur la précision d'un scénario d'utilisation qui serait représentatif des habitudes des consommateurs mais qui ne correspond pas forcément à celui mentionné sur les étiquettes. En effet, ce dernier correspond à un scénario maximum et non représentatif.

Les réflexions se poursuivent également sur l'articulation entre données primaires et données secondaires.

B.Bellini demande si le référentiel chemise est élaboré dans le même esprit que le référentiel chaussures et ne porte que sur la chemise homme car la chemise femme est liée à la mode ?

Il existe un sous-groupe durabilité au sein du GT5 dont le mandant est de réfléchir à la pertinence et à la prise en compte de la durabilité pour les différentes familles de produits.

Suite à cette discussion, il est demandé au GT5 d'assurer une cohérence d'approche pour les sous-catégories de produits proches (ex : chemisier / chemise), afin de faciliter la compréhension des messages transmis aux consommateurs.

Kaori demande également si les invendus ont été pris en compte ?

Cette question se pose également dans le GT8 et n'a pas encore été traitée. E.Fourdrin indique que cette question est également posée par le GT1 pour prendre en compte le gaspillage alimentaire. Ces questions seront abordées dans les groupes, il s'agira également de juger de la pertinence des pertes sur la chaîne de valeur.

Une remarque est également faite sur les modalités de prise en compte de la fin de vie. Pour ce point, une contribution d'Eco-TLC a été reçue.

Cuir, chaussures

Le groupe ne s'est pas réuni mais une réunion est prévue fin octobre pour avancer sur l'élargissement du référentiel chaussures aux chaussures de sport. Il s'agira de travailler sur la durabilité.

Groupe DHUP (produits de la construction)

Le processus de publication du décret suit son cours.

GT7

Deux référentiels ont été demandés au groupe de travail sur les couettes et oreillers. Ces référentiels seront faits en lien avec le GT5 pour la partie textile et font suite à un projet pilote.

Le référentiel sièges rembourrés fait également l'objet d'un travail d'extension aux canapés-lits.

GT8

Edition

Le groupe avance doucement et envisage peut être un référentiel à présenter pour janvier 2012. La prochaine réunion portera sur le choix des données spécifiques et semi-spécifiques.

Le groupe s'interroge sur la question des retours des ouvrages invendus car il existe des impacts notamment liés au transport.

Les phases de rédaction et de conception des ouvrages ne sont à priori pas prises en compte.

Papeterie

Le volet papeterie a mandaté un sous groupe pour travailler sur l'indicateur fibre et une présentation a été faite sur les deux approches proposées, l'une par WWF, l'autre par le GIE. Ces deux approches ont également été présentées au groupe méthodologique transversal.

Le GT8P a décidé de continuer à travailler sur l'enjeu fibre et s'il faut retenir u ne approche, de ne retenir que l'approche du WWF.

Le GIE a annoncé qu'une ACV allait être lancée sur les papiers de bureau et que cette dernière alimentera la rédaction du référentiel sectoriel sur les papiers de bureau.

C.Cros fait part de l'incompréhension des conclusions du GT méthodologique et rappelle qu'il est demandé aux GT4H, GT8P, GT7 et GT8E de repositionner la pertinence de cet enjeu au regard des autres.

GT10S

Actuellement le groupe travaille sur un projet de référentiel lié aux consommables associés aux raquettes (balles, ballons, volants...). Le projet avance bien sur les balles et les volants et sera présenté en réunion du GT10S. Pour la partie ballons, le recrutement des entreprises a été un peu plus long et les participants en sont à la collecte des données.

Le GT10S a décidé de retenir dans le référentiel volants l'indicateur relatif à l'épuisement des ressources naturelles fossiles et non les ressources naturelles dans leur ensemble car la prise en compte des infrastructures empêcherait toute différenciation.

A priori la plateforme ne voit pas d'objection à cela.

Pour cette catégorie de produits, il y a également un lien à faire avec le GT5 et le GT7 sur la plume.

Des travaux vont également être lancés sur les vélos.

Les entreprises des sports de glisse et d'escalade ont été contactées pour une première sensibilisation et il est possible que des travaux démarrent.

GT10J

Le groupe a tenu 6 réunions. Cette catégorie de produits est soumise à une forte réglementation et les membres du groupe expriment quelques craintes. De plus, quelques 14000 références de jouets sont répertoriées mais le groupe a toutefois pu définir ses catégories de produits.

Un premier sous groupe s'est mis en place pour travailler sur les jeux de plateaux.

Le groupe s'interroge sur l'utilisation des piles lors de la phase d'utilisation mais le GT2 n'a pas encore abordé cette catégorie de produits.

C.Jammes demande si le groupe va travailler sur les jeux vidéo, jeux électroniques.

Non, car la réglementation exclue ce type de jeux à l'exception des jeux électroniques premier âge.

Les consoles reviennent donc dans le champ du GT2.

Le groupe a également identifié qu'il était nécessaire de se rapprocher du GT8E car la phase d'impression est contributrice vis-à-vis des impacts.

5. actualités, divers, prochaines réunions

Outre les points mentionnés en ouverture de la réunion, C.Cros indique qu'il commence à y avoir des retours sur l'expérimentation et que les groupes n'attendent pas nécessairement un an avant d'en tenir compte.

Dans l'ameublement, B.Demarne précise que l'expérimentation porte sur la literie et qu'il a fallu mettre en place toute une chaîne pour que l'information arrive au consommateur. Le

format d'affichage a été défini par les entités commerciales et marketing, les équipes des enseignes et les vendeurs ont été formés. Des réflexions ont été menées sur les informations à restituer sur internet.

C.Cros souligne que les projets pilotes ont permis d'élaborer les référentiels. L'expérimentation multiplie les projets pilotes et permet un retour méthodologique sur les référentiels. Le retour sur le déploiement de l'expérimentation, les difficultés rencontrées, se fera dans le cadre du CNDDGE .

Travaux en cours à l'ADEME sur la base de données.

La structure informatique de la base est quasi finie. Des appels d'offres sont en cours pour sélectionner des porteurs de base (accord cadre avec des porteurs de base) et permettront ensuite de disposer de procédures plus rapides pour les mises en concurrence sur des jeux de données.

Les comités techniques de la base se sont tenus au printemps sur des règles de gestion de la base, sur les matériaux, l'énergie et les transports et sur ce qui est relatif à la chaussure.

Le premier comité de gouvernance s'est tenu la semaine dernière et a travaillé sur les règles de gestion de la base. Le compte rendu n'est pas encore disponible.

La Commission Européenne a également rendu disponible le guide méthodologique provisoire pour le calcul de l'empreinte environnementale des produits. Il est disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/environment/eussd/product_footprint.htm

AP.Doucet mentionne la difficulté pour certains groupes de prendre des décisions faute de compétences ACV et demande s'il serait possible de disposer d'un pool d'experts qui pourrait être sollicité lorsque des caps techniques doivent être franchis. La question est notée.

C.Cros remercie les participants et les animateurs des groupes et rappelle les dates des prochaines réunions :

La prochaine réunion de la plateforme générale est prévue le 17 janvier 2012 (journée).

La prochaine réunion du GT méthodologie transversale est prévue le 8 décembre après midi.

Tableau pour les commentaires et suites données

Date: _____ Document: **Articles quincaillerie**

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinea (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
RE NZ	1.3			Pour vraiment rendre compte des débats du GT11 et sans en changer les décisions, il nous paraît important de mettre une phrase descriptive de cela.	Des débats ont eu lieu pour caractériser au mieux la durée de vie des produits. Il a été décidé de ne prendre en compte qu'un seul critère ou essai de référence pour définir la durée de vie typique. Les expériences de chacun pourraient conduire à affiner cela dans le but d'être le plus juste possible dans des évolutions à venir du présent référentiel.	
RE NZ	1.4			<p>Dans un souci de précision, il ne faut pas interdire de pouvoir faire un calcul au réel.</p> <p>D'autre part, lorsque cela est possible et même par une simple règle de trois, il convient de ramener la grandeur du produit de référence à la taille du produit commercialisé.</p> <p>Par exemple, pour les boîtes aux lettres, l'impact du produit de référence par rapport au produit commercialisé peut être 8 fois plus petit ! Nous sommes donc très favorable à l'utilisation d'un produit de référence mais ramené à la taille du produit pour ne pas induire le consommateur en erreur et garder une cohérence dans les valeurs affichées.</p>	<p>Dans chaque catégorie de produit, l'évaluation du flux de référence est réalisée une seule fois sur le produit de référence² défini dans l'annexe 1.</p> <p>Remplacé par :</p> <p>Dans chaque catégorie de produit, à défaut d'un calcul au réel, le produit de référence défini dans l'annexe 1 pourra être retenu. Il est souhaitable de ramener ladite valeur à la taille de chaque produit au sein d'une même gamme.</p>	
DH UP				Nous souhaitons que soit explicitement écrit que ce référentiel ne concerne que les éléments de quincaillerie destinés au consommateur final. En effet, certains des produits mentionnés dans ce projet de référentiel sont également vendus à des fabricants de produits de construction (portes, fenêtres) couverts par la future réglementation portant sur les déclarations environnementales des produits de construction. Pour réaliser leurs propres déclarations environnementales (basées sur la norme NF P01-010), les fabricants de portes/fenêtres seront donc sans doute amenés à demander des données (flux, évaluation des impacts..) aux fabricants d'éléments de quincaillerie. Il doit alors être		

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

Tableau pour les commentaires et suites données

Date:	Document: Articles quincaillerie
-------	---

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
				clair que la réponse des fabricants d'éléments de quincaillerie ne pourra pas être basée sur ce référentiel, référentiel lui-même basé sur le guide BP X30-323 dans lequel d'autres choix méthodologiques ont été faits et ne sont pas en phase avec la méthodologie réglementaire basée sur la NF P01-010.		
DH UP				D'une manière générale, nous nous interrogeons sur la stratégie poursuivie par la filière des fabricants de produits de quincaillerie en rédigeant ce référentiel. Ce choix risque en effet de conduire ces fabricants à devoir évaluer de deux manières différentes les impacts environnementaux de certains de leurs produits (selon le BP X30-323 ou la norme NF P01-010) en fonction de la destination du produit (consommateur final ou fabricant d'un produit de construction intégrant le produit de quincaillerie) ce qui ne sera pas sans conséquence sur les coûts pour cette filière.		

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

Tableau d'avancement des groupes de travail sectoriels – 11 octobre 2011

	Catégories de produits	Unité fonctionnelle	Impacts / Enjeux environnementaux	Indicateurs	Données à l'origine des impacts	Allocations entre produits et co-produits	Scénario de fin de vie	Périmètre
GT1	Produits alimentaires et aliments pour animaux (produits agricoles)	100 g ou 100 ml de produit tel que consommé et / ou la portion	<ul style="list-style-type: none"> - Le réchauffement climatique, - L'impact sur les eaux, dans ses aspects pollution et consommation, - L'impact sur la biodiversité. - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables <p>A affiner selon les sous-catégories</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Biodiversité - Consommation d'eau - Ecotoxicité aquatique - Eutrophisation - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Production (amont agricole) - Distribution - Utilisation (ex : produits déshydratés) - Certains procédés (déshydratation, ...) 	3 ^{ème} réunion du sous-groupe fin octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Pertes non évitables alimentaires prises en compte - Pas de consensus sur les pertes évitables - Filières de traitement des emballages ménagers en France 	Ensemble des étapes du cycle de vie avec des simplifications possibles par sous-catégories (transport et utilisation)
	Téléviseurs	Utiliser une TV en France pendant 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - Ecotoxicité ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Ecotoxicité ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Puissance électrique - Module, cartes électroniques - Consommation électrique lors de l'assemblage - Transports - Composition emballages 	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323. - Allocation des consommations du site d'assemblage en fonction des masses ou unités assemblées (multi-produits) ; en fonction des unités (mono-produit) 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Démantèlement - Filière de fin de vie des TV (éco-systèmes) 	<p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emballages secondaires et tertiaires (production, transport et fin de vie) - Stockage distributeur - Vente magasin - Transport vers le lieu de vente - Transport consommateurs - Collecte des emballages

GT2	Téléphone portable	Passer et recevoir des appels pour une durée totale de communication de 5.5 heures par mois pendant 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - 3^{ème} enjeu 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - 3^{ème} indicateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des afficheurs LCD - Production des cartes électroniques et notamment des composants semi-conducteurs - Etapes de transport par avion - Production des accumulateurs 		<ul style="list-style-type: none"> - Reprise en boutique - Plate-forme de regroupement - Ateliers du bocage - Elimination 	<p>Etapes exclues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Magasin - Transport consos. - Réseau de téléphonie mobile - Transfert des données au travers du réseau. - - Consommations liées aux autres fonctionnalités (MP3, SMS ...) - Fabrication des infrastructures - Fabrication des machines, des moules, des véhicules et autres outils de production. - Chutes ou rebuts de process. - Les taux de retours ou de perte des terminaux et tous les services après-vente - Fabrication des accessoires contenus dans la boîte.
-----	--------------------	---	---	--	--	--	---	---

	- Perceuse / visseuse - Petit électroménager (Machine à café ...) - Décodeurs							
GT3 D	Lessives	Un lavage, une dose recommandée, un poids moyen de linge lavé	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Consommation d'eau - Consommation d'énergie - Milieu aquatique et toxicité - Emballages 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Consommation d'eau (L) - Consommation énergétique (MJ) - Ecotoxicité (USETOX / ecolabel ?) - déchets ultimes issus des emballages primaires (kg) 	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'utilisation (Quantité d'eau et d'énergie utilisée) - Emballages (mise en décharge notamment) - Ingrédients - Traitement des eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323. - Consommation et rejets du site de fabrication à allouer au prorata de la masse mais des données secondaires seront disponibles dans la base de données 	<ul style="list-style-type: none"> - STEP - Recyclage plastique : 54 % - Recyclage papier : 89 % - OM 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation - Emballages - Production - Utilisation - Transport - Traitement déchets - Traitement eaux usées
	Lingettes							
GT3j	Supports de culture	Un volume de support de culture (jardinière de 10L)						Réflexions en cours
	Produits horticoles	Adaptation à venir du référentiel transversal issu du GT1						
	- Contrôle de la végétation et des parasites - Nutrition du							

	<ul style="list-style-type: none"> végétal - Enrichissement du sol - Amélioration physico-chimique du sol - Plans, végétaux à planter et semences non-alimentaires - Plans, végétaux à planter et semences alimentaires. 							
GT4 h	Papier toilette	<ul style="list-style-type: none"> - qté de papier toilette / jour / personne (16g) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Eutrophisation - Acidification 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES - Eutrophisation - Acidification 	<ul style="list-style-type: none"> - production de la pâte, combustion de la liqueur noire - production du tissu - action des STEP - transport 	<ul style="list-style-type: none"> - crédit lié à la valorisation énergétique lors de la production - cohérence BP X30-323 pour la pâte à papier recyclée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mandrin et film : OM - papier toilette : assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Etapes exclues : - Transport conso. - Mise en forme (emballage et calage) - Emballages des mat. prem. Papetières - Produits chimiques (hors blanchiment) - Entrepôts logistiques et lieux de vente - Collecte des déchets d'emballages et d'éléments de calage.

	Couches jetables Intégration couches lavables	Changer la couche d'un enfant pendant 24h	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement de ressources énergétiques - Acidification (jetables) - (Déchets ultimes) (jetables) - Eutrophisation (lavables) - Consommation d'eau (lavables) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement de ressources naturelles non renouvelables - (Production de déchets résiduels) - Eutrophisation (lavables) - Consommation d'eau (lavables) 	<ul style="list-style-type: none"> - matériaux entrant dans la composition de la couche (jetables) - utilisation (lave-linge et sèche linge) pour les lavables 	- cohérence BP X30-323 pour la fin de vie	<ul style="list-style-type: none"> - OM pour la couche - OM pour le film plastique - Scénario de fin de vie des cartons d'emballages - non prise en compte des rejets du bébé - Fin de vie des textiles en France (lavables) 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des composants et des emballages - Production de la couche - Distribution - Utilisation (lavables) - Fin de la couche - Fin de vie des emballages - Transports
	Cotons à démaquiller	Les travaux devraient être initiés. Le groupe va inviter les producteurs à participer.						
GT4 b	Produits rincés (shampooings)	Un lavage de cheveux = utiliser une dose de 8 g de shampooings	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Consommation d'eau - Pollution aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Consommation d'eau (L) - Ecotoxicité aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'utilisation (Quantité d'eau et d'énergie utilisée par le consommateur pour un lavage de cheveux) - Composition du produit (ingrédients) - Description d'emballage primaire et sa recyclabilité - Données du site de production (fabrication du mélange et de conditionnement) du shampooing - Données du transport depuis le site de fabrication vers le lieu de vente - Données de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323. - Consommation et rejets alloués selon la masse si possible (autre disposition pour les PME ?) 	<ul style="list-style-type: none"> - STEP - Recyclage plastique - OM (Mise en décharge et incinération) - liste rouge des emballages 	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction et production des matières premières - Production de la formule - Emballages (production et fabrication) - Utilisation - Fin de vie (formule et emballages) - Transports

					déchets ménagers en France (taux d'orientation et caractéristiques des différentes filières de traitement)			
	Produits non rincés							
GT5	Textile (Apport expérimentations pilotes pour la chemise)	<p>Une journée porté (utilisé pour le linge de maison) / lavé</p> <p>→ Durée de vie différenciée par des tests de performance.</p> <p>→ Taille de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Homme : 42 - Femme : 38 - Enfant : segmentation à définir 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Pollution de l'eau - consommation d'eau <p>Enjeux à confirmer ou à amender lors de l'expérimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g eq. CO₂) - Consommation d'eau (L) - Eutrophisation (PO₄³⁻) <p>Indicateurs à confirmer ou à amender lors de l'expérimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Matières premières - Procédés de fabrication - Ennoblement - Entretien (lavage, repassage ...) - Fin de vie 		<ul style="list-style-type: none"> -OM (82%) - valorisation (18%) <p>Scénario peut être spécifié</p> <ul style="list-style-type: none"> - Scénarii français pour les emballages ménagers 	<ul style="list-style-type: none"> - Production - Filature - Tissage - Ennoblement - Confection - Traitement - Utilisation - Fin de vie
	Chaussures ville homme Travaux en cours pour une extension aux chaussures de sport	<ul style="list-style-type: none"> - porter selon un usage adapté - une paire de chaussures en bon état pendant un an avec les pointures définies suivantes : - Homme : 42 - Femme : 38 - Mixte : 40 - Enfant : 28 - Premiers pas : 21 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Consommation de ressources non renouvelables - Pollution de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g eq. CO₂) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Eutrophisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux - Procédés de fabrication - Transport (avion) 	Décision reportée pour le cuir. Nécessité de travailler avec le GT1	<ul style="list-style-type: none"> - Ordures ménagères pour la chaussure - scénario de fin de vie des cartons en France 	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction des ressources énergétiques et minerais - Transport - Fabrication des matériaux - Pré-assemblage - Transport - Montage / assemblage - Transport vers la France - Fin de vie

	Maroquinerie							
GT6	Produits de la construction	Les catégories de produits sont définies, les indicateurs environnementaux sont ceux des FDES						
GT7	Mobilier	Unités fonctionnelles définies Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- Effet de serre avec stockage - Acidification de l'air - Productions d'oxydants photochimiques - (Déchets Non Dangereux) - (Epuisement des ressources naturelles)	- Emissions de GES - Acidification de l'air - Productions d'oxydants photochimiques	- Matières premières - Transport approvisionnement et livraison - Production dur site - Certains procédés (laquage)	Fabrication - Au prorata des unités fonctionnelles	- Encombrants pour le meuble - Scénario de traitement des emballages ménagers français	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
	Sièges rembourrés (extension en cours aux canapés lit)	1 place assise, de largeur minimale de 50 cm quand le produit est affiché pour au moins 2 places assises, par année d'utilisation Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation - (Epuisement des ressources naturelles) - (Production d'oxydants photochimiques)	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Matières premières (textile, rembourrage, structure métallique) - Site	Fabrication mono-produit – au prorata des unités fonctionnelles produites Fabrication multi-produit - au prorata : - des relations physiques -des unités fonctionnelles -des unités de production	- Sièges : encombrants - Scénario de traitement des emballages ménagers français	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
	Literie	1 place de couchage sur sa longueur réelle, de largeur minimale de 70 cm quand le	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation - (Epuisement des ressources naturelles) - (Production d'oxydants	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Matières premières - Site	Fabrication mono-produit – au prorata des unités fonctionnelles produites	- Matelas : encombrants - Scénario de traitement des emballages	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation

		produit est affiché pour au moins 2 places de couchage, par année d'utilisation Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	photochimiques)			Fabrication multi-produit - au prorata : - des relations physiques -des unités fonctionnelles -des unités de production	ménagers français	- certains transports
	Articles de literie							
GT8 p	Support d'écriture (Projet d'ACV sur les papiers de bureau)	Ecrire et stocker des données sur 10 m ² de papier dans de bonnes conditions selon un usage adapté Différenciation selon des critères de qualité	- Effet de serre, - Dégradation de l'écosystème forestier, - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables, - (Eutrophisation) - (Pollution photochimique) (émissions de COV).	- Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie des autres éléments	Exclusions : - Transport entre la plateforme logistique et le lieu de vente - Transport conso. - Collecte des déchets primaires
	Produit de classement Projet d'ACV sur les papiers de bureau)	Classer et protéger 200 feuilles de papier A4 de 80g/m ² dans des conditions normales d'utilisation Différenciation selon des critères de	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - (Eutrophisation) - (Pollution photochimique) (émissions de COV).	- Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Dégradation de l'écosystème forestier (création d'un sous-groupe)		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent	Exclusions : - Transport entre la plateforme logistique et le lieu de vente - Transport conso. - Collecte des déchets primaires

		qualité					- Fin de vie des autres éléments	
	Ramette Projet d'ACV sur les papiers de bureau)	Imprimer recto-verso une ramette de 500 feuilles de format A4, soit 62,37 m ² de papier dans de conditions normales avec un équipement d'impression standard et selon un usage adapté Différenciation selon des critères de qualité	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - (Epuisement des ressources naturelles non renouvelables) - Eutrophisation des eaux - (Consommation nette d'eau) - (Acidification de l'air)	- Effet de serre - Eutrophisation des eaux - Dégradation de l'écosystème forestier (création d'un sous-groupe)		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie du papier	Exclusions : - Distribution - Transport conso. - Collecte des déchets primaires
	Enveloppe Projet d'ACV sur les papiers de bureau)	Contenir et permettre l'expédition d'un contenu de référence ¹ dans des conditions normales ² de protection et de confidentialité. Une enveloppe	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - (Epuisement des ressources naturelles non renouvelables) - Eutrophisation des eaux - (Consommation nette d'eau) - (Acidification de l'air)	- Effet de serre - Eutrophisation des eaux - Dégradation de l'écosystème forestier (création d'un sous-groupe)		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie du papier	Exclusions : - Distribution - Transport conso. - Collecte des déchets primaires - Autres usages que l'envoi postal
GT8e	Editions, magazine ...	Mettre à disposition un contenu sur une surface A4	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables				

¹ Le contenu de référence est le nombre de feuille préconisé par le fabricant, contenu dans l'article.

² Les conditions normales de protection et de confidentialité doivent être suffisantes pour ne pas permettre la lecture du document contenu dans l'enveloppe ou la pochette postale, en dehors de l'espace fenêtre

			<ul style="list-style-type: none"> - Pollution photochimique - Acidification - Ecotoxicité aquatique - Consommation d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution photochimique - Acidification - Ecotoxicité aquatique - Consommation d'eau 				
GT9	Vaisselle, ustensiles de cuisine, arts de la table et décoration							
GT1 OS	Sacs à dos	Sac à dos pour un type d'usage pour deux ans d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	- Masse et composition des composants finis	Pas de co-produit	<ul style="list-style-type: none"> - Sacs : OM - Emballages : scénarii français 	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction des matières premières - Fabrication - Transport amont - Confection - Transport aval - Fin de vie
	Chaussures de ski	Une paire de chaussures de ski avec son emballage pour 120 jours d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	- matériaux (manque de données secondaires)			<ul style="list-style-type: none"> - Extraction des ress. énergétiques et des minerais - Fabrication composants - Transport - Montage - Transport - Fin de vie - Utilisation ?
	Raquettes	Utilisation d'une raquette afin de pratiquer un sport de raquette de manière non-professionnelle (tennis, badminton et squash) = Une raquette cordée et	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - (Epuisement des ressources naturelles fossiles) - (Epuisement des ressources naturelles minérales) - Acidification - (Toxicité et santé humaine) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Acidification 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des matières premières du cadre - Production et assemblage de la raquette - Production de la housse - Transport - Production des autres matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéfices du de la valorisation : selon BP X30-323 - Production : allocation à la raquette 	<ul style="list-style-type: none"> - Raquette et housse : OM sauf si collecte spécifique - Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages 	<ul style="list-style-type: none"> - Exclusions : - Transport conso. - Transport de collecte des déchets ménagers - Entrepôts logistiques et lieux de vente - Mise en forme des

		grippée, son emballage et ses consommables					secondaires et tertiaires.	matériaux d'emballage primaires et secondaires - Transport des emballages vers le site de production (hors housses). - Fabrication des composants mineurs - Consommation électrique du recordage - Transport des consommables
GT1 OS	Balles	Utilisation d'une balles afin de pratiquer le tennis ou le squash de manière non-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles fossiles - Epuisement des ressources naturelles minérales - Eutrophisation des eaux douces - Acidification 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Eutrophisation des eaux douces - (Acidification) 	<ul style="list-style-type: none"> - Production et assemblage de la balle - Production feutre - Production latex naturel - Production autres MP - Emballages - Distribution - Fin de vie balle 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de l'hévéa : latex + arbre - Elevage d'ovin : laine + viande - Culture du Cotton : fibre + graines <p>Discussion en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fin de vie : conformité BP X30-323 	<ul style="list-style-type: none"> - Balles : recyclage 5 % / OM 95 % sauf si collecte spécifique - Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires et tertiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusions : <ul style="list-style-type: none"> - Construction des bâtiments et fabrication des machines et des outils - Transport conso. - Collecte des déchets ménagers - Consommation s'utilités et production de déchets des entrepôts logistiques et des lieux de

								matériaux d'emballage primaires et secondaires - Transport des emballages vers le site de production. - Composants mineurs des balles, dont le poids cumulé représente moins de 5% en masse. - Utilisation
Volants	Utilisation d'un volant de badminton pour un usage sportif de manière non-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles fossiles - Eutrophisation des eaux marines - Eutrophisation des eaux douces - Acidification 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles fossiles - Eutrophisation des eaux douces - (Acidification) - (Eutrophisation des eaux marines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Production jupe - Production bouchon - Assemblage - Emballage primaire - Distribution - Fin de vie des déchets de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Allocation plume (oie / canard) : en cours de discussion - Site de production : nombre de volants produits - Fin de vie : conformité BP 	<ul style="list-style-type: none"> - Volants : OM sauf si collecte spécifique - Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires et tertiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusions : - Construction des bâtiments et fabrication des machines et des outils - Transport conso. - Collecte des déchets ménagers - Consommation 	

X30-323

s d'utilités et production de déchets des entrepôts logistiques et des lieux de ventes
- Mise en

								<ul style="list-style-type: none"> - Transport des emballages vers le site de production. - Composants mineurs des balles, dont le poids cumulé représente moins de 5% en masse. - Utilisation
	Ballons							
	Vélos							
GT1 OJ	Jeux de plateau	Assurer un moment de convivialité et/ou de pédagogie à un groupe d'enfants et/ou d'adultes ».	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Pollution photochimique (?) - Acidification - Ecotoxicité aquatique - Eutrophisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Pollution photochimique (?) - Acidification - Ecotoxicité aquatique - Eutrophisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux - Impression des supports - ... 			
	Nomenclature définie par FD CR 14 379							
GT1 1	Quincaillerie	<p>Utiliser un article de quincaillerie, inclus dans le périmètre de ce référentiel sectoriel, pendant un an »</p> <p>Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - Ecotoxicité aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - Ecotoxicité aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - matériaux - procédés de fabrication - (transport) 	Réflexion sur les procédés de fabrication	<ul style="list-style-type: none"> - Déchetterie - Déchets des ménages, via la filière des encombrants - Fin de vie des emballages primaires 	<p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase d'utilisation - Transport conso. - Collecte des déchets

		performance (normes) Evaluation sur un produit de référence						
	- Forêts (bétons) - Truelle et masse							
GT1 2	Services financiers	Projet de référentiel présenté à la plate-forme						
GT1 3	Voitures et deux roues motorisés	Ces groupes de travail n'ont pas commencé.						
GT1 4	Bijouterie (lunettes), joaillerie, orfèvrerie,							
GT1 5	Pièces détachées de l'automobile							
GT1 6	Instruments de musique							

Légende : bleu : catégories de produits identifiées mais traitées ultérieurement dans les GT sectoriels
rouge : éléments en cours de discussion ou non consensuels au sein des GT sectoriels
gras : les avancées des groupes sectoriels depuis la dernière réunion de la plate-forme.